



Indicateurs 2019 (sur données 2018)



ICSHA.3 – Indicateur de consommation des produits hydro-alcoolique

Cet indicateur est un marqueur indirect de la mise en œuvre effective de l'hygiène des mains

C
64%

MCO Saint-Cloud

B
83%

MCO Sèvres

Depuis 2009 cet indicateur est suivi en France pour mobiliser les professionnels sur l'utilisation d'une solution hydro alcoolique (SHA) pour réaliser l'hygiène des mains. Il se base sur les données collectées l'année précédente. **Le mode de calcul a évolué ainsi que le niveau d'exigence national, expliquant l'évolution des scores**

2009 ICSHA	2010 ICSHA	2011 ICSHA
A 98.6%	A 82%	A 80%

2009-2011 : calcul global établissement sur quantité de SHA achetée comparée à objectif théorique ; Cotation en A si > 80 %

2012 ICSHA.2	2013 ICSHA.2	2014 ICSHA.2	2015 ICSHA.2
B 77%	A 88%	A 90%	A 87%

2012-2015 : calcul global établissement des quantités réellement commandées par les unités de soins (ICSHA.2). Cotation en A si ≥ 80 %.

2016 ICSHA.2 V2	2017 ICSHA.3
B 68%	C 61%

2016 : augmentation des exigences (nombre de frictions attendues par patient, intégration de nouveaux services concernés (ICSHA.2 V2) ; Cotation en A si ≥ 80 %.

2017-2018 : Augmentation des exigences : cotation A si ≥ 100% et prise en compte de la consommation spécifique à chaque type de service (ICSHA.3). A partir de 2019, les résultats sont publiés par site géographique.